

REUNION PV CODIR

Jeudi 7 novembre 2024 (19 h – 20 h)

Visio

Présents : Joël PINEAU – MC DOUET -Pascal DREAN – Serge BRUNET – Nicolas LIGEON – S. PORMENTE – Jacques LEFEVRE – Guy COCHARD – Arnaud GENDRY – Caroline KLOPOCKI – Nicolas LEMONNIER – T. ALLEGRE – Pierre AUTRET – Charline CHURIN -

Assistent : Cédric REGUER (Pdt du CD 49) – J.Gabriel BERTHOMES (Pdt du CD 85) – Frédéric DABIN (Pdt du CD 44) – Philippe SABOUREAU (Pdt du CD 53) –

Excusés : Frédéric LEGAL – Denis VAUPRE –Annick MONTASSIER – Sylvie HELLARD– Delphine BOISDRON – Léa PINEAU – Julien QUECHON- Olivier DERENNE – Christine LALE - Laurent CAUFRIER (membre coopté)

Micheline LUTIAU (Secrétaire Honoraire) – Dominique TROCHERIE (Président honoraire) – Nicole BONNAUD (Secrétaire Honoraire) –

Salariés : – Christophe BODIN

Accueil de Joël PINEAU

Petit CODIR de fin de mandat. Avant tout, il remercie tous les membres pour le travail accompli au cours de ce mandat.

Il tient à féliciter les Présidents départementaux nouvellement élus ou réélus :

- CD 72 : Denis VAUPRE réélu
- CD 53 : Philippe SABOUREAU pour son élection
- CD 85 Jean Gabriel BERTHOMES réélu
- CD 44 : Frédéric DABIN succède à Pascal DREAN
- CD 49 : Cédric REGUER succède à Jeff DENEUX

Élections

À partir de maintenant, ce n'est plus le CODIR qui examine les candidatures, mais la CSOE (Commission de Surveillance des Opérations Électorales) qui a la charge de l'organisation et de la validation des candidatures. Cette commission est composée de Marie Claire DOUET, Hélène TURAN Yann BROCHEN et Géraldine en soutien pour la partie administrative.

Nous avons reçu 27 candidatures soit : 10 femmes et 17 hommes.

Un point de règlement a été soulevé par Yann concernant le nombre de personnes pouvant être élus. Selon les statuts, l'article 7. 2 :

Le codir est composé de 26 membres maxi

- **Une représentation strictement paritaire des hommes et des femmes à compter des élections de 2028 ; à titre transitoire, chacun des deux genres devra bénéficier à l'issue des élections de 2024 d'au minima 40% des sièges pourvus.**

Pour ce mandat : 10 candidates féminines représentent 40 % des postes pourvus, il faut alors élire 15 hommes. Restera alors 1 poste à pourvoir qui sera obligatoirement une femme.

Il est important de noter que si l'on réduit le nombre de femmes élues, le nombre d'hommes élus devra également être ajusté en conséquence.

Notre A.G. élective se déroulera à partir 11 h 45. Avec une présentation des candidats. Le vote en ligne débutera à partir de 12 h 30 jusqu'à 13 h 30 pendant l'apéritif déjeunatoire.

14h : Résultats du 1^{er} tour – 2^{ème} tour éventuel.

Les élus locaux arriveront vers 11h 30 ; ils interviendront à ce moment-là. Seront présents Anne CORDIER Présidente du CROS, Mr MORTIER Maire de Longué et Vice-Président chargé aux Sports de l'Agglo Saumur Val de Loire, Mr LEGENDRE Adjoint aux sports de la Ville de Longué, Mr LEFEVRE 1^{er} adjoint de la Ville de Longué

Pour des raisons d'équité, pas de participation de la FFN.

Le seul rapport qui ne pourra pas être présenté est le rapport financier ; Les comptes n'ont pas pu être intégrés dans le bulletin, car la clôture des comptes a lieu le 30 septembre de chaque année. En raison des élections la date de l'Assemblée Générale a été fixée au 9 novembre, le commissaire aux comptes n'a donc pas eu la possibilité de présenter son rapport dans les délais impartis.

Une Assemblée Générale dédiée aux comptes de la ligue se tiendra en début d'année.

Étude des questions diverses :

Normalement les questions diverses sont étudiées en amont de l'A.G. afin d'apporter une réponse au plus juste. Cette année nous n'avons pas reçu de questions diverses.

Calendrier sportif

Interclubs Toutes Catégories – Trophée Jacques CHARDONNEAU : le 16 novembre 2024 – Angers

Comme il avait décidé lors du CODIR du 21 septembre dernier de faire un hommage à Jacques CHARDONNEAU en lui dédiant cette compétition par le TROPHEE Jacques CHARDONNEAU.

Madame CHARDONNEAU sera présente et sera accompagnée de sa fille.

- Classement filles
- Classement Garçons
- Classement général Filles/Garçons qui constituera le trophée Jacques CHARDONNEAU

Le jury est déjà composé

Mise en place d'un tableau complet pour chaque compétition avec

- Le juge arbitre
- Starter
- Speaker
- Informatique
- Ares
- Responsable technique

Des manifestations nationales organisées en Pays de la Loire.

- Championnat maîtres au Mans N1 et N2 : mars 2025
- La finale nationale IC Maîtres à Cholet : 80 équipes environ (800 nageurs) – Avril 2025
- Championnat de France Avenir et Seniors natation artistique : Angers – Juin 2025
- Les championnats de France Juniors : Angers fin d'année (déc..2025)

Comités départementaux

Comité départemental 85 : Jean Gabriel BERTHOMES

Statuts de la ligue : Il semblerait que ce ne soit pas la bonne version qui est en ligne : Géraldine fera une mise à jour.

Éléments financiers qui ne figurent pas dans le Spécial A.G. : Il comprend mieux les explications qui ont été données

Philippe SABOUREAU

PSF : il demande la répartition des sommes qui ont été allouées pour son département. La ligue transmettra à Philippe cette répartition.

Cédric REGUER

Il prend ses marques en tant que nouveau président.

Frédéric DABIN

La web confrontation Benjamin et la coupe de L'ouest ; 2 compétitions à suivre ; il souhaiterait savoir le lieu pour que le département puisse s'organiser : Nous attendons une réponse de la Roche/Yon
Un CODIR de CD 44 se déroulera la semaine prochaine pour établir le bureau.

Divers

Guy COCHARD

Demande une formation des officiels : se rapprocher de Sylvaine et Denis pour l'organisation d'une formation.

Pascal transmettra son calendrier à Guy pour les formations d'officiels.

Géraldine TABART
Secrétaire de Séance

Joël PINEAU
Président